

DÉTAILS SOUS-MARINS

Rapport présenté par le Canada*

Introduction

Le Canada est un pays entouré de trois océans : l'Atlantique à l'est, le Pacifique à l'ouest et l'Arctique au nord. Les dernières évaluations de la longueur des côtes canadiennes, y compris les îles les plus importantes et de taille moyenne situées au large du continent, ont donné le résultat surprenant de 156 000 miles terrestres (251 000 kilomètres).

Pendant longtemps, des études scientifiques ont eu pour sujet l'exploitation des ressources naturelles au large des côtes. Les recherches pétrolières dans les fonds marins se sont accélérées. Il devient urgent de se soucier de la protection de l'environnement naturel lors de l'exploitation des ressources de la mer. Dans ces circonstances, il est normal que le Canada s'intéresse de près à l'identification et à la désignation des détails sous-marins naturels.

Institutions canadiennes intéressées

Au Canada, les travaux de levés hydrographiques ont commencé en 1883 sous les auspices du Gouvernement canadien. Le Service hydrographique du Canada a été créé en 1904. Ces travaux avaient pour but principal d'assurer la sécurité de la navigation côtière et intérieure de surface mais consistaient aussi, par voie de conséquence, à étudier les détails du fond des mers.

Au cours des dix dernières années, les institutions s'occupant des eaux intérieures et marines ont été groupées pour former le Ministère de l'environnement qui comprend une Direction des eaux intérieures et une Direction des sciences de la mer. C'est cette dernière qui établit des levés hydrographiques et entreprend des recherches océanographiques.

Le Canada est membre de l'Organisation de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) du Bureau hydrographique international, et établit des cartes générales bathymétriques de régions déterminées.

Participation du Canada aux travaux de l'Organisation des Nations Unies sur les noms des détails sous-marins

Depuis la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui s'est tenue à Genève en 1967, le Canada a eu un représentant au Groupe d'experts pour la normalisation des noms géographiques. Un représentant a participé aux séances du Groupe d'experts au Siège de l'Organisation des Nations Unies en 1970 et 1971. Il est membre du Groupe de travail chargé d'étudier les noms des détails sous-marins et a présenté des documents au Groupe d'experts concernant les principes d'appellation, les

termes génériques et le contrôle et la diffusion de la nomenclature des détails sous-marins.

Le Canada a porté un intérêt croissant à cette question et a établi des cartes bathymétriques à grande échelle. Quatre cartes couvrant les zones qui longent la côte de l'Atlantique ont été publiées. Ce sont les premières cartes bathymétriques publiées par le Canada en plus des cartes générales à petite échelle dressées pour la GEBCO.

Activités récentes du Canada

Le Comité permanent canadien des noms géographiques a nommé en 1967 un sous-comité chargé d'étudier les noms des détails sous-marins.

Le représentant au Groupe d'experts est membre de ce sous-comité, composé de spécialistes de l'hydrographie, de l'océanographie et de l'environnement. Ainsi, la plupart des organismes qui s'intéressent aux travaux sous-marins contribuent aux travaux du Sous-Comité. Le Sous-Comité a consacré beaucoup de temps à une étude des termes génériques employés pour la désignation des détails sous-marins.

Bien que cet examen ne soit pas encore terminé, on pense que les rapports d'activité d'un groupe de travail présentés au Sous-Comité peuvent être intéressants pour d'autres pays. Ces rapports intitulés « *International nomenclature of ocean bottom features* » (Nomenclature internationale des détails du fond des océans), « *Glossary of definitions of undersea terms* » (Glossaire de définitions des termes sous-marins) sont reproduits ci-après en tant qu'annexe I et annexe II respectivement. Il convient de noter que le Sous-Comité n'a pas encore approuvé la plupart des termes et définitions figurant dans le glossaire.

Annexe I

NOMENCLATURE INTERNATIONALE DES FORMES DU RELIEF OCÉANIQUE

Voilà plus de vingt ans que durent les travaux qui ont été entrepris à l'échelon international en vue d'établir une nomenclature des formes du relief océanique qui puisse être généralement approuvée. La Conférence hydrographique internationale, qui se tiendra à Monaco en 1972, et la Conférence des Nations Unies sur la cartographie, qui se réunira à Londres la même année, examineront l'une et l'autre ce sujet. Le présent document a pour but à la fois d'apporter des précisions sur les travaux effectués par le Bureau hydrographique international (BHI) et l'Association internationale d'océanographie physique (AIOP) en vue de mettre au point une nomenclature de ce type, et d'expliquer la position que la délégation canadienne adoptera à ces deux conférences.

BREF HISTORIQUE DES TRAVAUX ENTREPRIS DANS CE DOMAINE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Le 22 septembre 1952, les principes généraux qui doivent guider le choix de la terminologie sont adoptés (référence 2).

De 1952 à 1962, divers termes spécifiques sont choisis, définis et communiqués aux intéressés (références 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9).

* Le texte original de ce rapport, préparé par G. F. Delaney, chef de la Division de la toponymie au Ministère de l'énergie, des mines et des ressources et secrétaire exécutif du Comité permanent canadien des noms géographiques, a paru sous les cotes E/CONF.61/L.32 et Add. 1 et 2.

En 1962, le Bureau hydrographique international présente un rapport d'activité à la Huitième Conférence hydrographique internationale (référence 10) et propose l'adoption d'une nouvelle nomenclature (références 11, 9).

L'examen de la nomenclature proposée fait apparaître l'existence de deux nomenclatures (référence 12).

La huitième Conférence hydrographique internationale décide de renvoyer la nomenclature au Bureau hydrographique international afin qu'elle fasse l'objet d'un nouvel examen par correspondance (référence 13).

Le Bureau prépare un document dans lequel les deux nomenclatures sont comparées, et le fait distribuer en 1963 pour examen (référence 14).

Le Canada répond qu'il n'est pas encore à même de se faire une opinion sur ce point mais qu'il approuvera toute mesure que le Bureau pourra prendre dans le but de faciliter une décision (référence 15).

Le Bureau hydrographique international prie l'Union géodésique et géophysique internationale de procéder, lors de sa troisième Assemblée générale, à une réforme de la Commission de l'Association internationale d'océanographie physique sur la nomenclature du fond de l'océan, de façon qu'une liste puisse être approuvée (référence 18).

En 1964, la nouvelle Commission de l'Association internationale d'océanographie physique et de la Carte générale bathymétrique (AIOP-GEBCO) sur la nomenclature du fond de l'océan se réunit pour la première fois (référence 19 et 19a).

À la neuvième Conférence hydrographique internationale, en 1967, le Bureau hydrographique international rend compte des travaux de la Commission AIOP-GEBCO sur la nomenclature du fond de l'océan (référence 21).

La neuvième Conférence hydrographique internationale décide qu'un membre du Comité directeur du Bureau fera partie de la Commission GEBCO et de toute autre commission ou sous-commission internationale qui pourrait être constituée et chargée d'étudier la nomenclature des formes du relief océanique. (référence 22).

Les résultats des travaux de la Commission AIOP-GEBCO sur la nomenclature du fond de l'océan sont publiés dans la *Revue hydrographique internationale*, janvier 1971 (référence 27).

En août 1971, les Etats-Unis d'Amérique proposent que tous les pays qui participent aux travaux d'élaboration de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) (référence 29) emploient la nomenclature GEBCO (référence 27).

C'est ainsi qu'après 20 ans d'efforts, il a été possible de mettre au point et de proposer une nomenclature du fond de l'océan. Il convient toutefois de souligner qu'à ce jour la dixième Conférence hydrographique internationale, qui doit se tenir en 1972 à Monaco, n'a été saisie d'aucune résolution prévoyant l'adoption de la nomenclature proposée. Il existe cependant un projet de résolution (référence 29), dont cette Conférence a été saisie, qui présuppose l'adoption de la nomenclature proposée (référence 27).

RÉSUMÉ

On peut résumer comme suit les arguments qui militent en faveur de l'adoption ou du rejet de la nomenclature proposée.

ARGUMENTS EN FAVEUR DE L'ADOPTION DE LA NOMENCLATURE

Le Bureau hydrographique international a exprimé l'avis que l'Association internationale d'océanographie physique est l'organisme qualifié pour définir ces termes (référence 16).

Le Canada a fait savoir qu'il partageait cette opinion (référence 15).

La terminologie proposée est le fruit de plus de vingt années de travaux.

ARGUMENTS S'OPPOSANT À L'ADOPTION DE LA NOMENCLATURE

Le Canada est fermement opposé à l'emploi du terme générique «*strath*» (vallée) qui est proposé.

Le Canada estime qu'il faut supprimer de la définition du terme «*bank*» (banc) toute allusion à la sécurité de navigation de surface. En effet, il n'est pas actuellement possible de prédire quels seront, d'ici vingt ans, les «*banks*» (bancs assez profonds pour permettre la navigation de surface en toute sécurité).

Les moindres profondeurs fixées dans les définitions des termes «*shoal*» et «*reef*» ne sont déjà plus applicables depuis longtemps.

On devrait éviter d'inclure des valeurs numériques dans les définitions de détails sous-marins.

Certaines définitions sont trop restrictives [voir celle de «*valley*» (vallée)].

Les dernières définitions du United States Board on Geographic Names s'écartent dans cinq cas des définitions internationales proposées (références 26 et 28).

CONCLUSION

Il faudrait revoir et approfondir plusieurs des définitions proposées; de même, il faudrait supprimer certains termes et en ajouter d'autres.

Du fait de la création d'une commission des Nations Unies chargée d'étudier cette question, il serait plus judicieux, semble-t-il, d'obtenir l'approbation, sur le plan international, d'une nomenclature commune, et ce simultanément au niveau des Nations Unies et à celui du Bureau hydrographique international.

RECOMMANDATION

La nomenclature proposée devrait être rejetée et renvoyée aux organismes compétents de l'ONU et au Bureau hydrographique international qui lui apporteront les améliorations voulues.

Références utilisées pour l'aperçu historique des travaux visant à établir une terminologie des détails sous-marins approuvée à l'échelon international

Numéro	Titre et description
1	Bureau hydrographique international, <i>Terminology of submarine relief</i> , publication spéciale n° 22 (1932).
1a	———, «Rapport de la Commission sur les Critères et la Nomenclature des Divisions Principales du Fond de l'Océan», <i>Revue hydrographique internationale</i> , vol. 19 (1942).
2	———, «Commission Internationale de la Nomenclature des Caractères du Fond de l'Océan» (Procès-verbaux de la réunion tenue au Bureau hydrographique international à Monaco le 22 septembre 1952), <i>Revue hydrographique internationale</i> , vol. 31 (1954).
3	John D. Wiseman et C. D. Ovey, «Definitions of features on the deep-sea floor», <i>Deep-Sea Research</i> , vol. 1 (1953).
4	Bureau hydrographique international, «Principes généraux gouvernant l'appellation de nouveaux détails océaniques de petites dimensions», <i>Revue hydrographique internationale</i> , vol. 32 (1955).
5	John D. Wiseman et C. D. Ovey, «General principles governing the allocation of names», <i>Deep-Sea Research</i> , vol. 2 (1955).
6	Bureau hydrographique international, Lettre-circulaire 8 (1958).
7	———, «Traduction française de la Nomenclature des formes du relief océanique», <i>Revue hydrographique internationale</i> , vol. 35 (1958).
8	United States Board on Geographic Names, «Bathymetric nomenclature adopted at the 62nd meeting of the Board on Geographic Names, 19 July 1960».
9	Bureau hydrographique international, «Traduction française

- de la Nomenclature des formes du relief océanique», *Revue hydrographique internationale*, vol. 39 (1962).
- 10 ———, «Rapport sur les travaux du BHI, B. 25. Commission internationale de la nomenclature des formes du relief océanique», Huitième Conférence hydrographique internationale, Monaco, 8-18 mai 1962. Compte rendu des séances, p. 31.
- 11 ———, «Proposition 71. Nomenclature des formes du relief océanique», Huitième Conférence hydrographique internationale, Monaco, 8-18 mai 1962. Compte rendu des séances, p. 135.
- 12 ———, «Proposition 71. Discussion de la nomenclature des formes du relief océanique», Huitième Conférence hydrographique internationale, Monaco, 8-18 mai 1962. Compte rendu des séances, p. 342.
- 13 ———, «Proposition 71. Décision relative à la nomenclature des formes du relief océanique», Huitième Conférence hydrographique internationale, Monaco 8-18 mai 1962. Compte rendu des séances, p. 413.
- 14 ———, Lettre-circulaire 10 (1963), Annexe 1, «Comparaison des nomenclatures» et Annexe 2, «Différences principales entre les nomenclatures».
- 15 Réponse du Canada à la lettre-circulaire 10 (10 juillet 1963).
- 16 Réponse du Bureau hydrographique international à la communication canadienne concernant la lettre-circulaire 10 (17 juillet 1963).
- 17 «Undersea feature terms and definitions adopted at the 11th meeting of the advisory committee on undersea features» (*United States Board on Geographic Names*, 27 juin 1963).
- 18 A la demande du Bureau hydrographique international, l'Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale décide, en août 1963, de reconstituer la Commission AIOP-GEBCO (Association internationale d'océanographie physique — Carte générale bathymétrique des océans).
- 19 *Carte générale bathymétrique des océans, Nomenclature des formes du relief océanique (liste et définitions)* (mai 1964).
- 19a Annonce de la précédente publication dans *Bulletin hydrographique international*, mai 1964.
- 20 F. M. Edvalson, «Sea floor names in principle and practice», étude présentée à la dixième Consultation panaméricaine sur la cartographie, Institut panaméricain de géographie et d'histoire, Guatemala, juin-juillet 1965, et publiée par l'United States Naval Oceanographic Office.
- 21 Bureau hydrographique international, «Rapport sur les travaux du BHI, B.8.4, Nomenclature des formes du relief océanique», Neuvième Conférence hydrographique internationale, avril 1967. Compte rendu des séances, p. 48.
- 22 «Proposition 87. Nomenclature des formes du relief océanique», Neuvième Conférence hydrographique internationale, avril 1967. Compte rendu des séances, p. 642.
- 23 Royaume-Uni, *CB Order N° 150, «Names of ocean-bed features»* (1969).
- 24 ———, «Naming of ocean-bed features» (14 juillet 1969).
- 25 Rhodes R. Fairbridge, «Ocean bottom features» dans *Terminology and Nomenclature Encyclopedia of Oceanography*.
- 26 *United States Gazetteer for Undersea Features of the World*. Nomenclature approuvée le 1er avril 1969 par l'United States Board on Geographic Names.
- 27 Carte générale bathymétrique des océans, «Nomenclature des formes du relief océanique», *Revue hydrographique internationale* (janvier 1971).
- 28 Lettre, en date du 16 avril 1971, adressée par le Secrétaire de l'United States Board on Geographic Names au Secrétaire du Comité permanent canadien des noms géographiques pour lui faire savoir que l'American Committee on Undersea Features avait recommandé, et que l'USBGN avait approuvé, l'élimination du terme «*strath*» à la fois comme terme générique et comme désignation, et son remplacement par le terme «*valley*» (vallée).
- 29 Etats-Unis d'Amérique, lettre-circulaire 22 (août 1971), Annexe 7, «*General Bathymetric Chart of the Oceans (GEBCO) geographic names overlay*» (Les calques de la carte générale bathymétrique des océans portant les noms géographiques).

Annexe II

GLOSSAIRE DES DÉFINITIONS DES TERMES RELATIFS AUX DÉTAILS SOUS-MARINS

Dans la liste qui suit, les numéros de référence correspondent à ceux qui figurent dans le glossaire des termes relatifs aux formes du relief océanique, dont on trouvera immédiatement après une version modifiée. Il convient de porter tout particulièrement à l'attention du lecteur les notes relatives aux références 8a et 12a.

LISTE DES SOURCES DE RÉFÉRENCES

- D-23/9/71 Décision du Sous-Comité chargé d'étudier les noms des détails sous-marins, en date du 23 septembre 1971.
- R-30/11/71 Recommandation du groupe de travail qui s'est réuni le 30 novembre 1971, à la suite de la réunion du Sous-Comité.
1. Commission internationale de la nomenclature des caractères du fond de l'océan, Procès-verbaux de la réunion tenue au Bureau hydrographique international à Monaco le 22 septembre 1952.
 2. John D. Wiseman et C. D. Ovey, *Deep-Sea Research*, vol. 1 (1953), p. 11 à 16 (étude effectuée sur la base de la référence 1).
 3. «Principes généraux gouvernant l'appellation de nouveaux détails océaniques de petites dimensions», Commission internationale de la nomenclature des caractères du fond de l'océan, Monaco, 9-10 septembre 1954.
 4. John D. Wiseman et C. D. Ovey, «General Principles», *Deep-Sea Research*, vol. 2 (1955).
 5. «Bathymetric nomenclature adopted by the United States Board on Geographic Names (BGN)», 19 juillet 1960.
 6. Bureau hydrographique international, lettre-circulaire 10 (1963), «Comparaison des nomenclatures : a) de la Commission internationale de la nomenclature de l'Association internationale d'océanographie physique, dissoute en 1957 à Toronto (voir les références 1 et 2 ci-dessus), et b) de l'United States Board on Geographic Names, adoptée par ce dernier à sa 62ème séance, le 19 juillet 1960 (voir référence 5)».
 7. Advisory Committee on Undersea Features de l'United States Board on Geographic Names, «Terms and Definitions adopted 27 June 1963».
 8. «Nomenclature des formes du relief océanique», établie à la suite d'une réunion du Comité de la Carte générale bathymétrique des océans (Comité GEBCO) en mai 1964.
 - 8a. Liste GEBCO, «Nomenclature des formes du relief océanique», publiée dans le numéro de janvier 1971 de la *Revue hydrographique internationale* (publication du Bureau hydrographique international). Le texte précise qu'il s'agit de la liste que le Comité de la Carte générale bathymétrique des océans a approuvée en

¹ Ce glossaire comporte un certain nombre de termes que le Sous-Comité chargé d'étudier les noms des détails sous-marins a approuvés le 23 septembre 1971, et un grand nombre d'autres dont on recommande maintenant l'adoption par le Sous-Comité.